

## **Les enseignants des écoles normales supérieures entre missions et pratiques : l'exemple de l'ENSET.**

L'objet de notre intervention se situe dans le cadre d'une réflexion que nous menons sur le système de formation universitaire (au sein du CRASC).

Nous nous sommes intéressés plus particulièrement aux écoles normales supérieures en tant qu'institutions universitaires chargées de la formation de formateurs. Notre questionnement s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle les enseignants qui y exercent doivent recevoir une préparation spécifique au métier de formateur de futurs enseignants.

Leur formation initiale, outre la maîtrise de savoirs scientifiques propre à leur discipline doit comporter une formation professionnelle, c'est-à-dire pédagogique et didactique. La formation continue, en cours d'exercice et la recherche doivent constituer également une des composantes importantes dans leur carrière de formateurs.

La formation professionnelle est rendue d'autant plus indispensable aux enseignants des écoles normales que ces dernières se situent dorénavant dans un processus de professionnalisation.

C'est donc, à partir d'une enquête faite à l'ENSET (Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique), que nous tenterons de dégager les logiques de fonctionnement d'une institution et ce à travers la perception que les enseignants qui y exercent ont de leur formation, de leur profession et de leurs activités pédagogiques.

Si nous avons pris l'exemple de l'ENSET c'est parce qu'à nos yeux elle présente un double intérêt :

- d'une part, elle est tout à fait représentative des écoles normales qui sont au nombre de 4 actuellement en Algérie ;
- d'autre part, c'est la seule institution d'enseignement technique. Elle forme les professeurs d'enseignement technique secondaire à l'échelle nationale depuis 1971 (date de sa création).

Nous partirons donc d'un bref recadrage historique des écoles normales en mettant l'accent sur leurs missions et l'évolution de ces dernières.

Ensuite nous examinerons la réalité de l'institution qui a constitué notre objet de recherche à travers des agents qui y exercent.

## **I. Les Ecoles Normales Supérieures : évolution de leur mission**

Les écoles normales supérieures ont pour principale mission la formation initiale des enseignants du secondaire.

La première ENS a été créée en 1964 à Kouba-Alger. L'élève professeur recruté sur la base du baccalauréat et d'un concours y prépare une licence d'enseignement général en 4 ans (disciplines littéraires et scientifiques).

En 1971, l'ENSET a été créée à Oran pour répondre aux besoins de l'enseignement technique et à son développement. À recrutement national, au départ, elles furent relayées par la création d'autres ENSET et ENS. C'est ainsi que leur nombre est passé à 12 dans les années 80. Actuellement elle ne sont plus que 4 (3 ENS 1 ENSET). Ceci est dû aux besoins de l'éducation nationale qui se sont fortement réduits. Le chômage touche la plupart des sortants des ENS et ENSET.

Quel est le cursus de l'élève-professeur ? L'étudiant qui intègre une école normale se destine à être professeur de l'enseignement secondaire dans une spécialité de quatre ans pour obtenir une licence d'enseignement .

A partir de la 3<sup>ème</sup> année il entame une formation pédagogique théorique complétée en quatrième par une formation pratique sous forme de stage dans un établissement d'application (lycée d'enseignement général ou technique).

L'autre mission confiée aux ENS et ENSET, est la formation continue destinée aux enseignants en exercice dans l'enseignement secondaire. Mais ce volet de la formation n'a jamais été pris en charge sérieusement et seuls quelques recyclages ont été tentés ponctuellement. Il faut dire que le manque de coordination entre le ministère de l'enseignement supérieur (secteur formateur) et le Ministère de l'éducation nationale (secteur utilisateur), souvent à l'origine de ce dysfonctionnement, entrave ces initiatives.

C'est au vu des énormes besoins en enseignants qualifiés que l'on mesure toute l'importance des missions des écoles normales et leur réorientation. En effet depuis la rentrée 1998, nous assistons à une reconfiguration de ces deux principales missions et ce à travers une nouvelle population d'étudiants et une vision du profil des enseignants de l'éducation nationale calquée sur celle adoptée un peu partout dans le monde.

Dorénavant les instituteurs (M.E.F) et professeurs de collèges (P.E.F) devront recevoir une formation équivalente à Bac + 3 et Bac + 4. Les PES seront formés avec Bac + 5.

Ce nouveau modèle de formation, à l'instar de celui des IUFM, sera universitarisé et se déroulera donc dans les Ecoles Normales Supérieures. L'enjeu étant la professionnalisation, ce sont donc les enseignants du supérieur et plus particulièrement ceux dont le métier est de former qui sont plus que jamais sollicités pour l'amélioration de la qualification des enseignants de l'éducation nationale. Il n'est pas besoin de rappeler que sur les 53 000 enseignants du secondaire 90 % seulement sont titulaires d'un diplôme universitaire (licence d'enseignement). 3 000 ingénieurs exercent dans l'enseignement technique, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas destinés à enseigner et qu'ils ont été recrutés sans formation pédagogique.

Dans l'enseignement fondamental, parmi les 170 000 enseignants du primaire, 15 % seulement sont bacheliers.

Dans l'enseignement moyen sur 99 000 PEF, 36 % sont bacheliers.

C'est donc à partir d'un tel constat que l'on mesure l'enjeu d'une réforme radicale concernant la formation des enseignants. La volonté politique d'opérer un changement total dans le mode de recrutement, la durée de formation et ses dispositifs relève du souci de donner une formation professionnelle efficiente, et dans le même temps valoriser quelque peu l'image de l'enseignant dans la société algérienne.

L'Universitarisation consiste donc à donner une culture universitaire à travers des savoirs et des compétences scientifiques et pédagogiques de haut niveau. Depuis l'année universitaire 1999/2000, le futur professeur de l'enseignement fondamental (PEF) ou le maître de l'enseignement fondamental (MEF) est recruté dans les ENS et ENSET à partir d'un entretien de sélection avec une moyenne générale au baccalauréat supérieure ou égale à 11/20, et devra suivre une formation respectivement de 4 et de 3 années.

L'objectif principal de la « professionnalisation » est de former un « professionnel de l'acte d'enseignement / apprentissage ». Les compétences spécifiques à l'enseignant doivent faire passer celui-ci du stade du « bricolage et du tâtonnement pédagogique » à une maîtrise réfléchie de sa pratique quotidienne.

La réflexion sur la pratique de terrain, la collaboration avec les différents acteurs de l'environnement éducatif devra alimenter les savoirs théoriques dans une constante articulation théorie / pratique.

Dans cette pratique, la recherche d'un certain isomorphisme entre modalités de formation de l'élève-professeur et sa pratique pédagogique future paraît indispensable. En effet, s'il n'est pas encouragé à une auto-formation qui le rende capable d'être acteur dans l'acquisition de ses savoirs, comment

pourra t-il, en classe, favoriser l'autonomie, l'épanouissement et la réussite de ses propres élèves ? N'est-ce pas là l'enjeu de la professionnalisation ?

Pour cela, les dispositifs et plans de formation mis en place devront contribuer à :

- développer chez le futur enseignant ses capacités d'analyse de l'acte pédagogique sachant que celui-ci est difficile, complexe et qu'il ne suffit pas de copier les comportements et les « recettes » d'un maître de stage pour garantir l'apprentissage des élèves ;
- s'adapter à des situations toujours nouvelles et imprévues face à des élèves de niveau hétérogène ;
- développer ses capacités de décision et de gestion des apprentissages ;
- développer son autonomie.

Les contenus de cette formation seront basés sur plusieurs « pôles » de connaissances diverses et complémentaires :

- des savoirs à enseigner, disciplinaires ;
- des savoirs professionnels théoriques (pédagogiques et didactiques) ;
- des savoirs d'expériences (chercheurs).

L'élève-professeur, au vu de toutes les compétences requise indispensables à son futur métier, devra être formé au sein de son établissement de formation par un personnel formé également au processus d'enseignement / apprentissage. L'enseignant de l'école normale, outre sa qualification scientifique et disciplinaire doit posséder une formation professionnelle adaptée à des étudiants particuliers, à savoir de futurs enseignants.

## **II. Qui sont les enseignants de l'ENSET ?**

Pour appréhender la réalité des pratiques professionnelles des enseignants de l'ENSET, nous nous sommes basés sur l'enquête par questionnaire complétée par des entretiens. C'est l'ensemble des enseignants du département de génie mécanique qui nous a servi d'échantillon pour les entretiens approfondis .

Deux objectifs ont guidé notre travail :

- constituer la morphologie d'un groupe professionnel particulier à travers son itinéraire universitaire et professionnel ;

- saisir à travers le discours de ces enseignants leur représentation du métier du formateur et repérer par là même des éléments qui pourraient constituer une professionnalité spécifique.

Est-ce que les nouvelles missions assignées aux EN vont induire de nouvelles pratiques ?.

## II.1. Structure pédagogique

L'ENSET compte 82 enseignants permanents répartis sur cinq départements. Un département de tronc commun où les étudiants reçoivent des enseignements de sciences exactes et une initiation en technologie. À l'issue du tronc commun, les étudiants sont orientés vers les trois départements de spécialité :

- le génie électrique,
- le génie civil,
- le génie mécanique.

En 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, le département de pédagogie (actuel département de la F.C) prend en charge leur formation pédagogique.

## II.2. Recrutement et diplômes

Les enseignants de l'ENSET ont été recrutés sur la base d'un diplôme sanctionnant des connaissances scientifiques et disciplinaires au même titre que n'importe quel autre universitaire.

| Formation<br>DPT | Licence<br>d'enseigne<br>ment | Ingéniorat |              |              | Total        |
|------------------|-------------------------------|------------|--------------|--------------|--------------|
|                  |                               | Licence    | DES          |              |              |
| GE               | 7<br>22,6 %                   |            |              | 24<br>77,4%  | 31<br>37,8 % |
| GC               |                               |            |              | 13<br>100 %  | 13<br>15,6 % |
| GM               | 3<br>20 %                     |            |              | 12<br>80 %   | 15<br>18,2 % |
| TC               | 5<br>25 %                     |            | 13<br>65 %   | 2<br>10 %    | 20<br>24,4 % |
| FC               | 1                             | 2          |              |              | 3<br>3,6 %   |
| Total            | 16<br>9,5%                    |            | 15<br>18,2 % | 51<br>62,4 % | 82           |

Les diplômes de graduation représentent respectivement 22,6 %, 20 % et 25 % pour les départements de GE, GM et tronc commun, et ce en ce qui concerne les titulaires d'une licence d'enseignement.

Sur l'ensemble de l'encadrement, la préparation au métier de formateur, par le biais d'une formation pédagogique n'a concerné que 16 enseignants sur 82 soit 19,5 %. Ces normaliens, sont soit les premiers enseignants de l'ENSET recrutés à la création de l'ENSET parmi des sortants de l'ENS de Kouba soit des élèves des premières promotions de l'ENSET.

Les sortants de l'ENS de Kouba, enseignants en sciences exactes (physique, chimie, maths) et pédagogie constituent l'encadrement le plus ancien. Il prend en charge les étudiants de 1<sup>ère</sup> année (T.C) en priorité, même s'ils ne sont pas les plus haut gradés actuellement au sein de l'ENSET.

Les titulaires d'un ingéniorat représentent 62,4 %. Ces ingénieurs dont la majorité a été formée à l'USTO, ont été recrutés à l'ENSET dans les années 80, après le départ massif des coopérants étrangers. Il faut rappeler que l'enseignement technique n'a été **algérianisé** qu'assez tardivement et que la demande en enseignants, était telle que les lycées techniques ont recruté dans la même période beaucoup d'ingénieurs sans formation pédagogique.

Les diplômes de post-graduation

| <del>Post-gradua</del> DPT | PHD        | Doc d'ETAT | 3 <sup>ème</sup> cycle | NR         | Magister  | Total           |
|----------------------------|------------|------------|------------------------|------------|-----------|-----------------|
| GE                         | 3          | 0          | 1                      |            | 27        | 31              |
| GM                         |            | 2          |                        |            | 7         | 9 + 6 ingénieur |
| GC                         |            |            |                        | 1          | 12        | 13              |
| TC                         |            | 2          | 6                      | 1          | 11        | 20              |
| FC                         |            |            | 1                      | 1          | 1         | 3               |
| <b>Total</b>               | 3<br>3,6 % | 4<br>4,9 % | 8<br>9 %               | 3<br>3,6 % | 58<br>70% | 82              |

Le tableau fait apparaître que 70 % des enseignants de l'ENSET sont titulaires d'un magistère ; ils sont maîtres-assistants.

Seuls deux professeurs, titulaires d'un PHD, sont en même temps des sortants de l'ENSET et enseignent au département de Génie Electrique.

Les doctorats d'état algériens ne représentent que 4,9 %. Ils sont d'obtention récente entre 1993 et 1997.

Quant aux magistères dont sont titulaires 58 enseignants sur 82, ils sont également d'obtention récente. Près de 50 % d'entre eux ont été soutenus dans les années 90 (entre 1991 et 2001).

L'encadrement de l'ENSET se répartit de la façon suivante :

- 8 professeurs,
- 6 maîtres de conférence,
- 55 chargés de cours,
- 16 maîtres-assistants,
- 1 assistant.

Jusqu'à l'heure actuelle, 6 maîtres-assistants n'ont que le diplôme d'ingénieur bien qu'ils possèdent une moyenne de 15 années d'ancienneté.

La formation initiale et les diplômes que possèdent les enseignants de l'ENSET appellent plusieurs remarques :

- La majorité d'entre eux, en tant qu'ingénieurs, étaient sans doute plus destinés à l'entreprise qu'à l'université, encore moins à une institution de formation de formateurs. Mais avec le départ des coopérants et l'algérianisation de l'enseignement supérieur, dans les années 80, ce sont les sortants de l'université qui ont été massivement recrutés pour l'encadrement dans les universités. Les écoles normales n'ont pas été plus gâtées que les autres institutions universitaires. Si l'on considère le nombre d'années passées entre le recrutement et la soutenance d'un diplôme de post-graduation, il apparaît que ces jeunes assistants n'ont pas bénéficié d'un intérêt particulier, ni en tant que chercheur ni en tant que formateur.
- La majorité des enseignants déclare avoir choisi l'enseignement de plein gré. L'entreprise ne les a pas tentés bien qu'ayant fait des études d'ingénieur.
- Pour ceux qui sont passés par l'ENSET, la question ne se pose pas. Ils ont choisi l'enseignement dans les années 70 (premières promotions de l'ENSET).

Mais comment le pratiquent-ils ?

- Conception fortement ancrée, dans les esprits des enseignants → la maîtrise du savoir est suffisante pour enseigner.
- La majorité des enseignants déclarent utiliser le cours magistral quasiment sous forme de conférence c'est-à-dire sans qu'il y ait une interaction entre eux et l'étudiant. La passivité de l'étudiant qui n'est aucunement sollicité, est interprétée de leur part comme une non-

motivation de l'étudiant pour la matière : Arrêtons-nous un instant sur cette non-motivation : c'est un élément que les enseignants de l'ENSET mettent en avant et ils l'expliquent par le niveau de recrutement de l'élève-professeur, par manque d'efforts. Mais à la question de savoir si l'enseignant incite son étudiant : au travail personnel en lui fournissant une méthodologie de travail, une aide pour la résolution d'une situation – problème par exemple, nous constatons que l'enseignant ignore cet aspect de l'acte éducatif.

- La relation – Enseignant / étudiant est perçue dans une logique transmission / acquisition.

En conclusion, ce qui ressort de ces premières analyses, c'est que l'ENSET fonctionne avant tout comme une institution où l'enseignant se perçoit avant tout comme pourvoyeur de connaissances plus que comme formateur. Et cela plus par ignorance de ce que pourrait lui prodiguer une formation continue dans le domaine professionnel : c'est-à-dire pédagogique et didactique.

La majorité des enseignants n'étant pas conscients de l'importance de l'isomorphisme dans la formation qu'ils dispensent, l'élève-professeur ne réalise qu'en fin de cursus qu'il va affronter un métier auquel il n'aura pas été préparé depuis son entrée à l'ENSET.

Si l'ENSET s'est engagée dans le processus de professionnalisation, il faut sans doute procéder à une réforme de la formation de son encadrement.

Le diplôme scientifique ne suffit pas à être formateur de formateur et encore moins le profil d'ingénieur qui a constitué la base de son recrutement. C'est avant tout ce formateur qui doit intégrer les enjeux de la professionnalisation en devenant lui-même un professionnel de l'enseignement.

Les nouveaux étudiants que l'ENSET a accueilli depuis 1998 pour en faire des MEF et des PEF professionnels, sont encadrés à 90 % par des vacataires venant de l'université c'est à dire non préparés à former de futurs enseignants.

### **Bibliographie**

- ALTET (M), La formation professionnelle des enseignants, Paris, PUF, 1994.  
BANCEL (D) (dir) Créer une nouvelle dynamique de la formation des maîtres, Paris, MEN, 1989.  
CARPENTIER (A), Le mal universitaire, diagnostic et traitement, Paris, Laffont, 1988.  
DELSAUT (Y), la place du maître. Une chronique des écoles normales d'instituteurs, Paris, l'Harmattan, 1991.  
DESBROUSSES (H), Instituteurs et professeurs, matériaux pour l'analyse d'un groupe social Roubaix, Edirès, 1983.  
DEVELAY (M), Peut-on former les enseignants ? Paris, ESF, 1994.

FAVE-BONNET (M.F), Quelle formation pédagogique pour les enseignants du supérieur? in recherche et formation, INRP, n°15, Avril 1994.

TROUSSON (A), De l'artisan à l'expert, la formation des enseignants en question, Paris, CNDP – Hachette, 1992.